

La Faco, l'une des "nouvelles facultés libres" qui offrent des formations aussi bien intellectuelles qu'humaines.



PRESSE/FACO PARIS

Mai 2018 : des facs vraiment libres

De nouvelles facultés privées offrent des alternatives bienvenues aux universités parfois soumises aux blocages et où les élèves sont livrés à eux-mêmes.

Mobiliers détruits ou pillés, locaux dégradés, examens annulés, altercations... Le bilan est lourd pour les universités victimes de blocages et d'occupations par des groupes d'étudiants militants qui dénonçaient la loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants (loi Ore). Des mouvements de récriminations affaiblis par les vacances de printemps mais qui ont laissé dans leur sillage de tenaces relents lacrymogènes de Mai 68.

Des troubles que ne connaissent pas les "facultés libres". Elles font partie de l'enseignement supérieur libre, autorisé depuis la loi du 12 juillet 1875, qui regroupe 13 établissements privés, dont 5 catholiques, et près de 30 000 élèves. Ces facultés libres ont vu le jour dans le contexte troublé de 1968 et post-Vatican II pour offrir une alternative aux prépas et aux universités, avec un parcours pédagogique original et un

nombre d'élèves généralement plus proche d'une école que d'une université. Elles dépendaient à l'origine des instituts catholiques et, de ce fait, malgré leur indépendance juridique, du Saint-Siège. Puis d'autres écoles, les "nouvelles facultés libres", généralement créées par des associations de parents d'élèves, ont émergé. Fondée en 2004, l'Union des nouvelles facultés libres (UNFL) fait ainsi entendre la voix de ces établissements universitaires à but non lucratif qui font, pour certains, également partie du réseau de l'enseignement catholique supérieur français.

Ainsi l'Institut catholique d'études supérieures (ICES), à La Roche-sur-Yon, permet d'obtenir des diplômes d'État en droit, langues, maths, lettres, histoire, biologie, physique-chimie et sciences politiques. L'Institut catholique de Rennes (ICR) propose des licences en droit, histoire, lettres

modernes ou encore communication ainsi que des masters en droit et gestion de la santé ou en aménagement et territoire. À Angers, l'Ircom offre quant à lui 3 filières spécifiques: la première dédiée aux formations à la communication avec l'Institut Mac-Luhan, la deuxième aux formations en double licence en lettres et sciences politiques avec l'Institut Albert-le-Grand et la dernière aux formations à l'humanitaire et au social avec l'Institut Pedro-de-Béthencourt. Le domaine social n'est pas oublié non plus avec la Faculté libre d'études politiques et en économie solidaire (Flepes) qui, à Bourg-la-Reine, conduit vers les métiers d'éducateur spécialisé ou encore d'accompagnant social.

Autonomie, indépendance, petits effectifs et réseaux d'anciens

La capitale accueille les deux derniers établissements de l'UNFL, la Faco et l'IPC. Faculté libre de droit, d'économie et de gestion, la Faco fêtera ses 50 ans le 17 mai. Juste rétribution de frais de scolarité élevés, à l'image des autres établissements, la Faco soutient de près ses étudiants: cours obligatoires, tutorats et professeurs référents. Ces nouvelles facultés libres insistent aussi sur la professionnalisation, et la Faco impose ainsi tous les ans un stage obligatoire de deux mois. L'IPC, quant à lui, permet à ses élèves d'obtenir les licences d'État de philosophie et psychologie. L'institut, explique son doyen Michel Boyancé, également président de l'UNFL, « *cherche à redonner à la philosophie cette assise de formation globale de la personne humaine, qui a commencé dans l'Antiquité grecque* ».

Autonomie et indépendance, petits effectifs, réseaux d'anciens entretenus, suivis personnalisés, formation des têtes mais aussi des cœurs: ces nouvelles facultés libres ne cherchent pas seulement à fournir des apprentissages purement intellectuels ou techniques, mais aussi à faire grandir des personnes humaines. C'est là leur recette gagnante. ●

Anne-Laure Debaecker

